



Enseignement secondaire		
Division supérieure		
ECOPO Economie politique		
Programme		
2CD_2CG_2MD_2MG		

Langue véhiculaire : Français
Nombre minimal de devoirs écrits par trimestre : 2

I. Objectifs

L'objectif du cours est d'élargir et d'approfondir les connaissances et les compétences des élèves en économie politique. La maîtrise progressive du vocabulaire, des raisonnements et des modèles de représentation mathématique et graphique propres à l'économie est tout à fait capitale.

L'introduction à la sociologie veillera à introduire les élèves à certaines notions en sociologie en relation avec l'économie et au vocabulaire propre à la sociologie.

II. Contenus

Chapitre 1	La consommation et l'épargne
Chapitre 2	La monnaie (sauf <i>La lutte contre l'inflation</i>)
Chapitre 3	La comptabilité nationale
Chapitre 4	Le revenu national d'équilibre
Chapitre 5	Introduction à la sociologie

Les exercices et applications sont au choix du titulaire. La méthodologie en annexe du cours servira de référence au titulaire.

Le titulaire veillera à utiliser des données de la vie économique et sociale luxembourgeoise quand cela s'avère opportun, notamment grâce au site du STATEC.

Il pourra prévoir des activités créant un lien entre l'école et la vie économique (invitation d'experts, visites d'entreprises ou d'administrations).

La préparation à l'épreuve orale en classe de 1^{ère} est partie intégrante du cours ; sa conceptualisation devra refléter l'épreuve à l'examen en économie politique respectivement en sociologie. Une épreuve orale est possible, sa note peut compter pour 20% de la moyenne trimestrielle.



III. Devoirs en classe et évaluation

Les devoirs en classe comprennent obligatoirement un contrôle des connaissances et peuvent contenir des questions de réflexion, des exercices et des travaux sur documents ; une épreuve orale est possible, sa note peut compter pour 20% de la moyenne trimestrielle.

L'évaluation se fait sur base des connaissances, de la faculté de structuration, d'analyse, de rédaction et d'expression orale des élèves. La cohérence de la démarche, la pertinence du raisonnement et la maîtrise du vocabulaire propres à l'économie et à la sociologie sont d'autres critères d'évaluation.

L'élève n'est pas censé devoir reproduire une matière textuellement ; en cas de longues énumérations, il n'est pas censé devoir les reproduire de manière exhaustive.